

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 07 JANVIER 2016**

Délibération
n° 2016.01. 6.B

**Salle de spectacles "
La Nef " : demande
de subvention auprès
du Département de la
Charente**

LE SEPT JANVIER DEUX MILLE SEIZE à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **30 décembre 2015**

Secrétaire de séance : Jacques PERSYN

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Vincent YOU, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU

Ont donné pouvoir :

Jacky BOUCHAUD à Jean-François DAURE

Excusé(s) :

Absent(s) :

Jacky BOUCHAUD

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 07 JANVIER 2016

**DELIBERATION
N° 2016.01. 6.B**

ECONOMIE, EMPLOI, CULTURE ET SOLIDARITE /
EQUIPEMENTS CULTURELS

Rapporteur : Madame FOSTAN

**SALLE DE SPECTACLES " LA NEF " : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE**

Par délibération n° 91 du 7 juin 2012, le conseil communautaire a créé une régie dotée de l'autonomie financière en charge de la gestion de la salle de spectacles d'intérêt communautaire « La Nef ».

Dans le cadre de son activité de diffusion et d'accompagnement des pratiques artistiques dans le domaine des musiques actuelles, la salle de spectacles « La Nef » promeut la diffusion des œuvres de musiques actuelles en privilégiant des projets locaux et départementaux ayant peu ou pas d'exposition médiatique ou d'œuvres nouvelles par la forme et/ou l'esthétique proposée.

Par ailleurs, des actions culturelles à destination des scolaires, sont menées auprès des élèves des collèges du département. Enfin, la majorité des abonnés de la salle sont originaires du département.

Dans le cadre de son soutien aux projets culturels, le département de la Charente apporte son aide aux lieux structurants du territoire.

Considérant que les services proposés par la salle de spectacles « La Nef » à ses usagers sont conformes aux objectifs traités dans le cadre de l'aide départementale,

Je vous propose :

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à solliciter une subvention de fonctionnement d'un montant de 50 000 € auprès du Département de La Charente pour l'année 2016.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

12 janvier 2016

Affiché le :

12 janvier 2016